



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 18 novembre 2024

EN RÉSUMÉ

Nominations

Alexandre Bonis est nommé chef de cabinet adjoint, chargé des relations avec le Parlement, auprès de Guillaume Kasbarian, ministre de la Fonction publique, de la Simplification et de la Transformation de l'action publique.

Le Premier ministre propose de renouveler Jacques-Olivier Bay à la présidence de l'Agence de la biomédecine et Valérie Delahaye-Guillocheau à la présidence de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

PLFSS – Dans le cadre du vote du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2025, le Sénat a adopté, le 22 novembre, un amendement gouvernemental permettant à l'Assurance maladie de baisser unilatéralement les tarifs des transports de malades en taxis conventionnés. Cette décision s'inscrit dans la volonté de limiter la progression des dépenses de transport de patients, qui ont atteint 6,3 milliards d'euros en 2023, avec une augmentation de 9 % par rapport à l'année précédente. Le gouvernement espère ainsi réaliser 300 millions d'euros d'économies sur trois ans, bien que les sénateurs aient réussi à repousser la date butoir pour les baisses tarifaires du 30 avril au 30 juin 2025, une mesure qui pourrait entraîner des réductions plus importantes si aucun accord n'est trouvé.

Budget 2025 – Dans le cadre du budget 2025, la majorité sénatoriale, dominée par les Républicains (LR) et les centristes, cherche à réduire l'effort budgétaire demandé aux collectivités territoriales, en particulier aux départements, de cinq à deux milliards d'euros. Les sénateurs contestent plusieurs mesures du gouvernement, notamment le prélèvement sur le FCTVA, et proposent des économies sur la formation des enseignants, l'aide publique au développement et la réduction du nombre d'agences de l'État. Les centristes plaident également pour une hausse de la TVA et un relèvement du temps de travail, tandis que la gauche critique les mesures en soulignant un manque de justice fiscale.